



Newsletter #5 - juillet 2023

Chers collègues IPF, chers amis,

Nous avançons à grands pas sur plusieurs projets qui ont pour objectif la reconnaissance de la certification IPF et de la SNIPF. Cette newsletter vous propose une synthèse à mi-parcours de l'année 2023.

Pérennité

Cette année est sous le signe de la pérennité de nos structures SNIPF et SRIPFs. Plusieurs régions ont déjà associé des suppléants aux postes clés : nous comptons sur nos bureaux pour mettre en place une structure pérenne dans chaque région.

Transformation digitale



Le bureau national travaille sur la transformation digitale de notre association avec en sujet phare l'informatisation du processus de certification.

Les équipes projets et le bureau national pilotent depuis fin 2022 le grand chantier de l'informatisation du processus de certification des ingénieurs professionnels de France. Dans la pratique, les nouveaux candidats à la certification et les IPF en renouvellement feront bientôt toutes leurs démarches en ligne. En fin d'année 2023, une plateforme remplacera l'imprimé de demande de certification initiale, l'historique pochette cartonnée. Les postulants pourront transmettre leurs données et déposer les documents requis comme leurs diplômes ou encore le descriptif de fonction.

De son côté la commission de certification de la SNIPF aura un accès centralisé à toutes les pièces des dossiers de certifications. Les commissions de certification pourront se dérouler autour d'un ordinateur sans crainte de perte de pièces.

Cerise sur le gâteau, les données des candidats collectées de manière manuscrite seront directement intégrer dans le fichier central évitant ainsi toute erreur potentielle liée à la saisie informatique par un tiers.

Partenariats avec les Organismes de Formation (OF)



Les équipes continuent de travailler sur les dispositifs pour toucher les candidats potentiels à la certification notamment sur un partenariat avec les Organismes de Formation.

L'OF devient plus attractif en offrant des cursus de formation dont la finalité peut être une Certification de Compétence d'Ingénieur Professionnel. L'OF augmente le niveau de son offre en associant la possibilité d'une certification au niveau ingénieur.

De son côté, la SNIPF bénéficie de la force commerciale des organismes de formation, OF, regroupées en OPCO, pour proposer la certification ingénieur professionnel de France. La SNIPF peut ainsi optimiser son action en passant du candidat individuel au groupe de candidats.

Les outils existent pour conclure ces partenariats entre la SNIPF et les organismes de formation pour assurer la certification des futurs ingénieurs professionnels et pour le renouvellement de CDCIP.

Labellis

Le déploiement du Labellis a marqué le début de l'année 2023. Le succès du Labellis se traduit par la décision de très nombreux IPF d'associer le Labellis à leur certification.

Chaque IPF, Ingénieur Professionnel de France adhèrent à l'association SNIPF, peut bénéficier de la labellisation IESF. Elle est délivrée par l'IESF, unique représentant en France des ingénieurs et des scientifiques.



Le labellisation IPF se nomme Labellis, elle permet de vérifier l'authenticité d'un certificat d'ingénieur professionnel et de prouver l'inscription de leur CDCIP (Certificat De Compétence d'Ingénieur Professionnel) sur la liste des IPF certifiés et adhérents de la SNIPF.

Mobilité des ingénieurs en Europe

Au niveau européen, nos représentants au sein de l'alliance ENGINET continuent leurs travaux avec les agences de certification européennes à développer la mobilité des ingénieurs au sein de l'Europe.

	SNIPF	CERT'ing	AQPE	AIPE	Eng C/UK	KIVI	Ordem Eng
SNIPF		Accord de réciprocité signé	Vers un accord de pleine réciprocité	Vers un accord de pleine réciprocité	En cours	En cours	En cours
CERT'ing			Vers un accord de pleine réciprocité	Vers un accord de pleine réciprocité	En cours	En cours	En cours
AQPE				Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé
AIPE					Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé
EngC/UK						Accord de réciprocité signé	Accord de réciprocité signé
KIVI							Accord de réciprocité signé
Ordem Eng							

Cofrac

Il faut noter que notre organisme de certification, basé à L'Union, a passé avec succès l'audit de suivi Cofrac en mai 2023.

Commission Communication

Les efforts de communication se poursuivent grâce à la Commission Communication. Un nouveau projet pour développer les relations entre IPF a été engagé en s'appuyant sur un réseau social d'entreprise.

Au niveau communication externe, nous avons besoin de la contribution des IPF : les IPF sur LinkedIn sont invités à suivre l'actualité des projets, les conférences et les informations des IPF et LIKER, COMMENTER et REPUBLIER les communications pour contribuer à la promotion de la certification IPF.

D'après les statistiques de fréquentation de nos canaux de communication, les portraits d'IPF et des entreprises avec des IPF, et vos actions en région sont des actualités appréciées à travers les SRIPF de France et à l'international.

Partagez vos informations avec la commission communication en contactant le bureau national de la SNIPF par téléphone ou par email communication@snipf.com

Hommage à Paul Gardonne

C'est avec une grande tristesse que la SNIPF vous fait part de la disparition de Paul GARDONNE.

Son implication a toujours été importante et sans failles au service des IPF et de notre association, puisqu'il a été Président de la SRIPF Provence Méditerranée pendant 6 ans. Paul a ensuite fait partie de la Direction Collégiale de sa région pendant 3 ans.

Au niveau national il a ainsi occupé le poste de Vice-Président délégué à l'association de la SNIPF.

Vous pouvez retrouver son parcours d'IPF rédigé en janvier 2021 sur snipf.com



Lors de la cérémonie de ses obsèques qui ont eu lieu vendredi 9 juin, j'ai pu présenter nos condoléances à sa famille et à ses proches au nom de la SNIPF et de l'ensemble de nos régions.

Je profite de ce courrier, pour vous souhaiter un bel été à vous et à tous vos proches.

Bien cordialement IPF,

Jean François Magnani
Administrateur IESF IDF
Président National SNIPF

SNIPF

Société Nationale des Ingénieurs Professionnels de France

Association Loi 1901

3 rue FORTIA - BP 60004 - 13484 MARSEILLE Cedex 20

SIRET N° 77565745500074 - RNA : W751170130

Tél : 04 91 56 50 24

snipf2@wanadoo.fr - www.snipf.com - www.snipf.org